

## FOIRE AUX QUESTIONS concernant le stage

À l'intention des étudiants et étudiantes du baccalauréat en orientation

### Introduction : C'est quoi le stage de BAC

Le stage du baccalauréat est une occasion :

- d'intégrer un milieu de travail concret et d'y côtoyer des professionnels ;
- d'acquérir une première expérience de travail dans votre domaine d'études ;
- d'être en contact avec une forme d'intervention ou une clientèle spécifique ;
- de développer vos compétences de base ;
- d'expérimenter un des six secteurs de pratique en orientation ;
- d'accroître votre réseau de contacts ;
- de mettre en pratique les connaissances acquises dans vos cours universitaires ;  
(Eh ! oui ! Vous avez des acquis, même sans vous en apercevoir !)
- de raffermir votre confiance en vos capacités socioprofessionnelles ;
- de vous donner du souffle pour terminer votre baccalauréat et de l'élan pour vos stages de maîtrise ...

Bref, c'est un moment important dans votre formation, à plusieurs points de vue. Vous voulez en tirer le maximum. Cette Foire Aux Questions veut justement vous aider à y parvenir.

Pour de plus amples informations sur les **secteurs de pratique**, visitez le site de la Faculté des sciences de l'éducation au <https://www.fse.ulaval.ca/stages-orientation>.

### Pré requis au stage

Y a-t-il des pré-requis pour le stage ?

Pour pouvoir vous inscrire au stage, vous devez avoir complété **au moins** trois (3) sessions **et** avoir réussi le cours «Information et processus d'orientation» soit, CSO-1007.

De plus, une formation du Service de Placement de l'Université Laval (SPLA) est obligatoire ; les personnes qui envisagent de réaliser leur stage doivent s'inscrire à la formation « Obtenir un stage ou un emploi » (formation OSE spécialisée en orientation). Cette formation du SPLA doit être complétée **AVANT** l'inscription au stage. Cette formation GRATUITE a une durée de 3h00 environ. L'inscription se fait via le site du SPLA : [www.spla.ulaval.ca](http://www.spla.ulaval.ca).

## **Réunions d'information concernant les stages de baccalauréat**

À quelle **fréquence** ont lieu les réunions d'information ?

Les réunions ont lieu quatre (4) fois au cours de l'année universitaire. À la session d'automne, deux (2) plages horaires sont prévues, généralement au cours du mois de septembre ; à la session d'hiver, deux (2) autres plages horaires sont prévues, généralement au cours du mois de janvier.

**Comment suis-je avisé** des dates de ces réunions ?

Tous les étudiants sont avisés de l'horaire des réunions via leur courriel ulaval.

Dois-je **assister à plus d'une** de ces réunions d'information ?

Vous n'avez qu'à assister à l'une ou l'autre de ces réunions d'information, selon l'horaire qui vous convient le mieux.

À **qui s'adressent** ces réunions d'information ?

À la session d'automne, prioritairement aux étudiants qui souhaitent faire leur stage aux sessions d'hiver ou d'été suivantes ; à la session d'hiver, prioritairement aux étudiants qui souhaitent faire leur stage aux sessions d'été ou d'automne suivantes.

Puis-je assister à l'une de ces réunions même si je prévois faire mon stage dans un (1) an seulement ?

Bien sûr, vous pouvez assister à ces réunions d'information quand vous voulez ; elles sont ouvertes à tous les étudiants du baccalauréat en orientation.

À quoi servent les **réunions d'information** ?

Les réunions d'information ont pour but de fournir aux futurs stagiaires les informations pertinentes au stage et de connaître les démarches à suivre pour trouver un milieu de stage qui répond aux exigences du stage et à leurs besoins de formation. Elles sont aussi l'occasion de remettre vos coordonnées (prénom, nom, numéro de dossier étudiant, session où le stage est prévu) aux responsables de la formation pratique.

### **Intranet :**

Que feront les responsables de mes coordonnées ?

Vos coordonnées deviendront votre passeport pour l'intranet de la Faculté ([www.intranet.fse.ulaval.ca](http://www.intranet.fse.ulaval.ca)) : les responsables pourront vous donner accès à l'intranet pour la session où vous prévoyez faire votre stage.

Qu'est-ce que je trouve sur l'intranet ?

L'intranet est le lieu où vous avez accès à l'information pertinente aux stages et à tous les formulaires à compléter pour que les responsables de la formation pratique puissent accompagner votre processus de recherche d'un milieu spécifique de stage.

Quelle est la première opération à faire sur l'intranet ?

Pour y accéder, vous avez besoin de votre IDUL et de votre mot de passe. Première opération : validez vos informations personnelles ; si elles sont inexactes, rendez-vous sur CAPSULE, zone sécurisée, pour faire toute modification.

### **Exigences du stage :**

Quelle est la **durée** du stage ?

Le stage s'étend sur toute la session. Il est de 30 jours ou 210 heures au total.

Combien d'heures ou de jours par semaine dois-je être **présent** en stage ?

Pour les sessions d'automne ou d'hiver, le stage se fait à raison de 2 jours/semaine ou 14 heures/semaines. Durant la session d'été, le stage se fait à raison de 4 ou 5 jours /semaine, soit 28 heures ou 35 heures semaines, habituellement entre le début mai et la fin juin.

Y a-t-il d'**autres exigences** en plus de la présence en milieu de stage ?

Oui. Le stagiaire doit se présenter à 3 séminaires de 3 heures, à l'université, aux sessions d'automne ou d'hiver. À la session d'été, comme le stage est intensif, il n'y a alors que 2 séminaires. Quelle que soit la session où vous réalisez votre stage, vous aurez des travaux à remettre. Les détails des travaux sont communiqués lors du premier séminaire de stage.

### **Démarche de recherche d'un milieu de stage :**

Quelle est la **démarche globale** de recherche d'un milieu de stage ?

La recherche de stage s'apparente à une recherche d'emploi et est conçue comme telle sur l'intranet (on peut aussi y voir des parallèles avec un processus d'orientation ...) : réflexion active de la part du stagiaire, consultations d'outils d'information, rencontre avec les responsables de la formation pratique, au besoin ; ensuite, vous posez votre candidature à une-des **OFFRES** de stage (voir Diagramme 1).

Dans un cas semblable, il s'agit d'abord de s'interroger sur :

- vos compétences et vos qualités actuelles et potentielles;
- votre style personnel et professionnel;
- un milieu favorable à la réalisation de vos objectifs et aspirations en stage;
- vos perspectives d'avenir et des choix ciblés.

Parallèlement à cette réflexion personnelle, la consultation d'outils d'information (via l'intranet, sur internet) et le soutien des responsables de la formation pratique, vous permettent de restreindre votre recherche à quelques secteurs/milieus de stage spécifiques et de prendre une décision.

Quelles sont les **premières étapes** de la démarche ?

Tout d'abord, le futur stagiaire effectue une réflexion préalable au choix d'un milieu de stage : Quelles sont mes préférences en ce qui a trait aux secteurs de pratique ? Quelle clientèle m'intéresse davantage ? Quelle problématique m'attire le plus ? À quelle forme d'intervention est-ce que je souhaite être initié/e ? Y a-t-il des milieux précis où j'aimerais faire un stage ? Quels sont les objectifs personnels que je poursuis en faisant un stage ?

Exemples d'objectifs personnels/professionnels poursuivis par les stagiaires du bac :

- Apprendre sur moi
- Confirmer mon choix de carrière, mes aptitudes, mes orientations spécifiques (secteur, clientèles, etc.)
- Acquérir de nouvelles compétences professionnelles
- Aller « sur le terrain », concrétiser les notions théoriques vues à l'université
- Être initié/e à des interventions ou clientèles particulières
- Intégrer mon rôle professionnel
- Mieux connaître le marché du travail
- Utiliser le stage comme tremplin vers l'emploi

Pour soutenir cette première démarche, rendez-vous sur l'intranet de la FSÉ et compléter les Formulaires 1 (Préférences de secteurs) et 2 (Questionnaire préparatoire au stage), dans la boîte, intitulée Stages, à la session où vous prévoyez effectuer votre stage.

Les renseignements fournis à cette étape vont vous permettre de clarifier vos intérêts, vos aspirations personnelles et professionnelles et vos objectifs de stage ; ils vont aussi permettre aux responsables universitaires de vous assister dans votre démarche de recherche d'un endroit de stage.

Quel est le **cœur** de la démarche ?

Sur l'intranet facultaire, vous trouverez une **Liste des milieux de stage potentiels** (milieux qui pourraient possiblement recevoir un stagiaire à une session donnée), par secteurs de pratique et par région du Québec. Cette liste n'est pas limitative : si vous avez des contacts dans d'autres milieux ou encore si vous avez des idées de milieux qui n'y sont pas, vous pouvez en discuter avec les responsables pour savoir si ces milieux pourraient être approuvés comme endroits de stage.

Pour chacun de ces milieux, vous avez les coordonnées et un site internet.

Dès que vous avez accès à l'intranet, vous pouvez consulter cette liste pour obtenir des informations sur la mission, les objectifs, les services offerts par ces milieux...

Pour le moment, pour connaître les **Projets** déjà réalisés par un stagiaire dans un milieu précis de même que les **Descriptions et appréciations** récentes, vous pouvez communiquer avec les responsables de la formation pratique.

Quelles sont les **dernières étapes** de la démarche ?

Les responsables de la formation pratique sollicitent des milieux de stage en fonction de vos préférences et obtiennent ainsi des **Offres de stage concrètes** (milieux qui acceptent de recevoir un stagiaire à une session donnée), offres que vous pouvez consulter sur l'intranet ; vous soumettez alors votre candidature à une/des offres qui vous intéressent. Généralement, le milieu communiquera avec vous pour fixer une entrevue...

**AVANT d'entrer en contact avec un ou des milieux de stage**, il y a toute une phase de préparation aux rencontres avec ces milieux : Vos attentes envers le milieu de stage concordent-elles avec la mission de l'organisme ? Votre c.v. est-il prêt ? Une lettre de présentation de votre c.v. est-elle requise ? Certains milieux vont vous demander d'exposer vos motivations à effectuer un stage au sein de leur organisation, vous y êtes-vous préparé ? Certains milieux vont proposer un processus de sélection : avez-vous besoin d'aide pour une simulation d'entrevue ? (Le SPLA peut vous aider à cette phase aussi).

À n'importe quel moment de votre démarche de recherche de stage, vous pouvez demander un **rendez-vous avec les responsables universitaires** : pour échanger sur vos préférences de stage, vos compétences ou vos aspirations, pour avoir de l'aide pour traiter les informations obtenues de diverses sources, pour discuter de différentes options de stage, pour savoir comment compléter votre Projet de stage, ou pour tout autre questionnement à propos de vos stages : [stages.orientation@fse.ulaval.ca](mailto:stages.orientation@fse.ulaval.ca), Odette Filteau, 418 656-2131 poste 5792 ou Nathalie Perreault, 418 656-2131 poste 7318.

Quelles sont les **dates limites** pour **trouver un milieu** de stage ?

Le 30 avril pour les stages à la session d'été ;

Le 30 août pour les stages de la session d'automne ;

Le 20 décembre pour les stages à la session d'hiver.

**Questions diverses concernant les stages :**

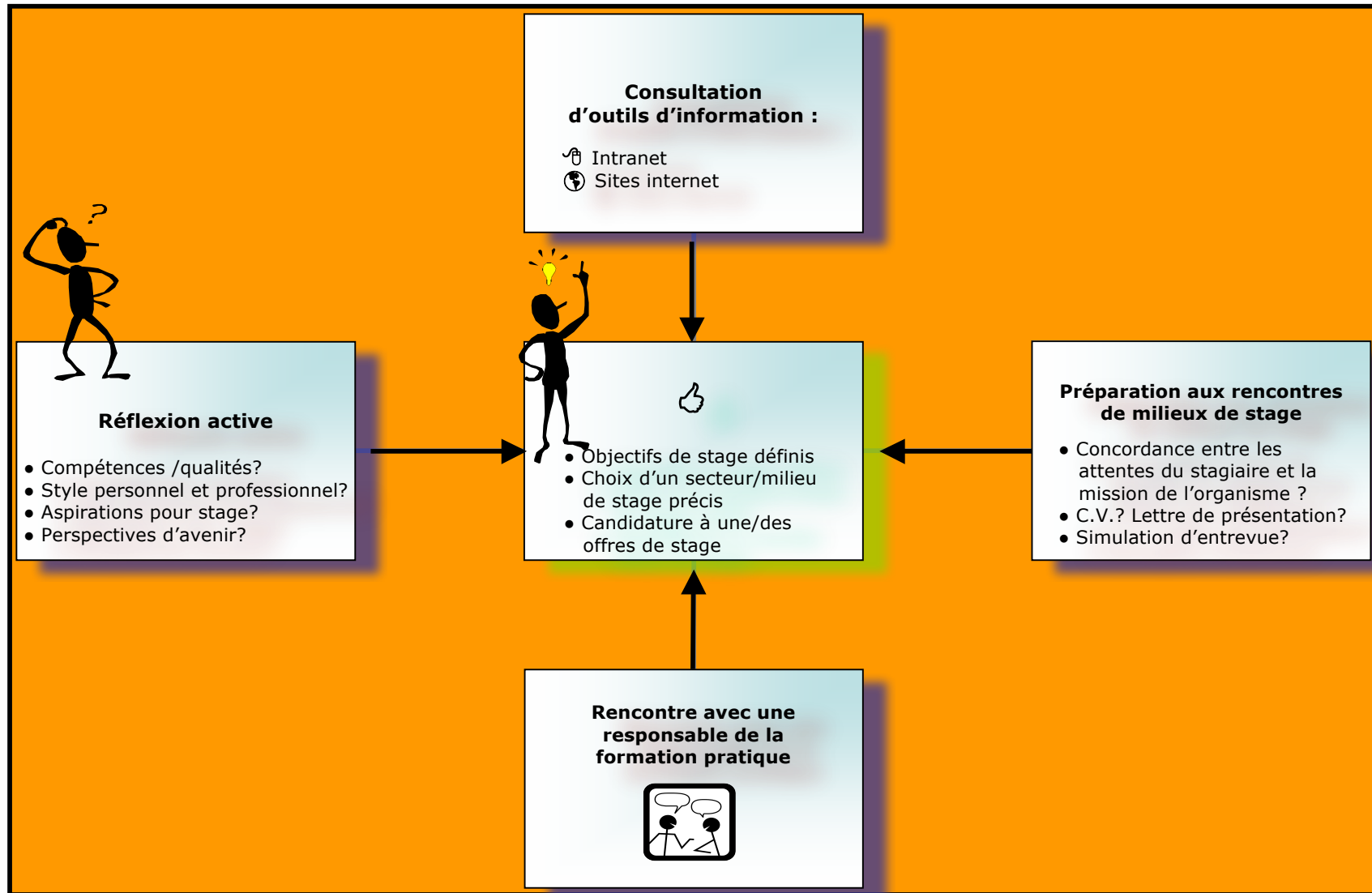
Est-ce qu'il est possible de faire son **stage à l'extérieur** de la région de Québec ? À quelles conditions ?

Il est possible de faire son stage en dehors de la grande région de Québec, par exemple en Gaspésie ou sur la côte Nord ou encore, dans toute autre région du Québec ; c'est à la session d'été que cette option est la plus facile à concrétiser. Il suffit alors de l'indiquer dans vos réponses aux questionnaires sur l'intranet **ET d'obtenir l'approbation** d'une des responsables universitaires quant au milieu désiré, s'il ne se trouve pas déjà dans la Liste des milieux possibles.

Le stage est-il **rémunéré** ? Peut-il l'être ?

Le stage n'est habituellement pas rémunéré ; il sert généralement à évaluer votre candidature... Toutefois, certains milieux gouvernementaux ou privés peuvent rémunérer les stagiaires ; c'est alors généralement indiqué dans l'offre de stage.

Diagramme 1 - Démarche de recherche d'un milieu de stage...



## **Stages baccalauréat / maîtrise :**

Quelle différence majeure y a-t-il entre le stage du baccalauréat et le stage de maîtrise ?

Le stage de baccalauréat est une expérience significative d'initiation à la pratique professionnelle (formation initiale), de 6 crédits : il est surtout axé sur l'acquisition de compétences de base pour la pratique. Qu'est-ce qu'on entend ici par compétences de base ? Curiosité et désir d'apprendre, capacité à entrer en rapport avec autrui, ouverture à la collaboration et à la supervision, autonomie, sens des responsabilités, souci de l'éthique et sens critique. Par ailleurs, le stage de maîtrise, de 12 crédits, est un stage de formation professionnelle, c'est-à-dire axé sur le développement de compétences spécialisées et transférables.

## **Appréciation globale du stage de baccalauréat :**

Le stage de bac est très apprécié de la plupart des étudiants : ils y vivent un premier contact concret avec des professionnels de l'orientation ou de secteurs connexes (conseillers en emploi, conseillers en ressources humaines, conseillers en réadaptation, etc.), une clientèle vivante et des problématiques ancrées dans des contextes spécifiques. Pour plusieurs, le stage représente une première expérience du marché du travail en tant que professionnel en formation. Si cette expérience initiale s'avère parfois angoissante – certains l'appréhendent comme un test de leur choix de carrière – le stage provoque fréquemment une vision plus réaliste de ses propres compétences, une augmentation de sa confiance en son jugement professionnel, une plus juste mesure de ses perspectives de carrières et souvent, de l'énergie et de l'enthousiasme pour envisager le stage de maîtrise !

## **Perspectives d'avenir, BSO et maîtrise :**

Quels secteurs de pratique accueillent les diplômés du bac en orientation ? Quels sont ceux qui accueillent les diplômés de la maîtrise ?

Les diplômés du bac se retrouvent surtout dans les secteurs du développement de l'employabilité, du communautaire (par exemple, en insertion socioprofessionnelle de clientèles particulières), de l'organisationnel ou de la consultation et développement de services (surtout en sélection et dotation de personnel).

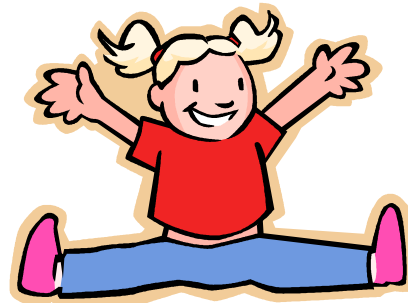
Les diplômés de la maîtrise ont accès aux six secteurs de pratique en orientation, en raison de leur possibilité d'utiliser le titre de c.o. En effet, seule la maîtrise conduit à l'admission à l'Ordre des conseillers et conseillères en orientation et permet de porter le titre de c.o. et d'avoir accès aux actes réservés. Les secteurs scolaires, de même que celui de l'éducation des adultes (en particulier, les organismes liés à la scolarisation) leur sont presque réservés ; les secteurs organisationnels (dans le domaine du développement et de la gestion des ressources humaines), communautaires (en ce qui a trait aux postes permanents de professionnels), de la réadaptation et de consultation et



développement de services préfèrent les diplômés de la maîtrise. Pour consulter **Une enquête effectuée au printemps 2014**, auprès de diplômés de la maîtrise allez sur le site de la FSÉ, choisissez maîtrise en orientation, Professionnelle, onglet Avenir.

Pour des exemples actuels de perspectives d'emploi tant avec le bac que la maîtrise, inscrivez-vous au SPLA : vous recevrez alors par courriel les offres d'emploi liées à votre domaine d'études. Même si vous ne cherchez pas actuellement d'emploi, ces offres vous permettent d'apprécier les conditions de travail (ex. salaire) et perspectives d'emploi (ex. ratio bac/maîtrise) des diplômés de l'un et l'autre niveau d'études.

Nous vous souhaitons un stage de bac à la mesure de vos espoirs !



Odette Filteau et Nathalie Perreault  
Responsables de la formation pratique  
Département des fondements et pratiques en éducation

✉ [Stages.orientation@fse.ulaval.ca](mailto:Stages.orientation@fse.ulaval.ca)

☎ 418 656-2131 (poste 5792), Odette et 418-656-2131 (poste 7318) Nathalie

☎ 418 656-2885

[www.intranet.fse.ulaval.ca](http://www.intranet.fse.ulaval.ca)